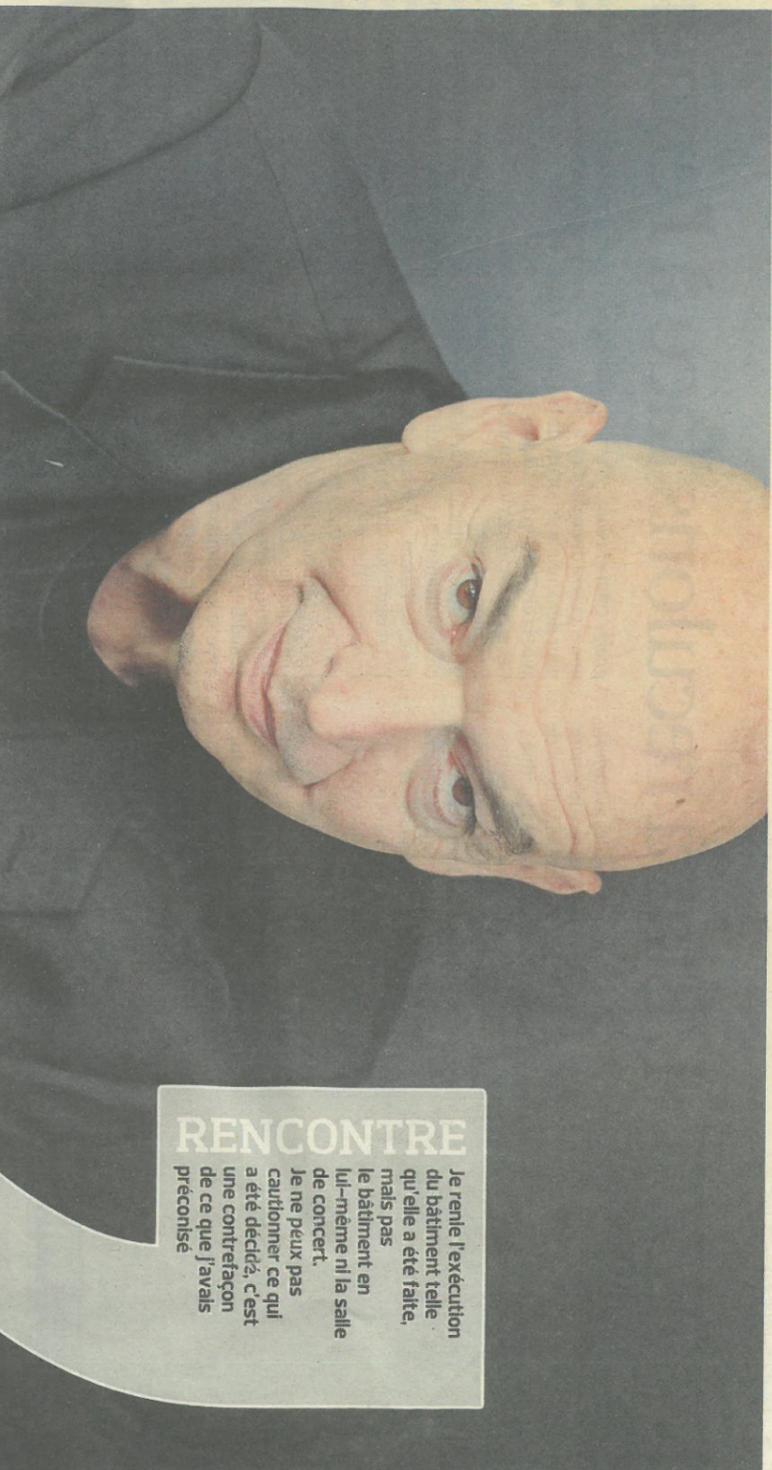




Claire Bonnmeier
cbonnmeier@lefigaro.fr

La Philharmonie de Paris, immense salle de musique modulaire, a ouvert ses portes le 14 janvier 2015, après dix ans d'hésitation des pouvoirs publics. Depuis, que l'on apprécie ou pas le bâtiment, le succès public est au rendez-vous. Dans ce concert positif, la voix de Jean Nouvel, architecte de renommée internationale qui a travaillé sur la Philharmonie, s'est soudainement fait entendre. Pour lui, le chantier n'a pas été exécuté dans les règles de l'art, conformément à son projet. En juillet et août, la salle fermera d'ailleurs pour régler les derniers détails. « Une opacité sur le budget réel consacré régit », estime Jean Nouvel, alors qu'on lui impute la dérive des coûts de ce projet pharaonique - estimé à 170 millions d'euros, le budget en avait finalement atteint 380. Au sens large, l'architecte star, qui a réalisé plus de 200 bâtiments d'envergure dans le monde, estime que la place de l'architecte est désavouée en France.



RENCONTRE

Le renie l'exécution du bâtiment telle qu'elle a été faite, mais pas le bâtiment en lui-même ni la salle de concert. Je ne peux pas cautionner ce qui a été décidé, c'est une contrefaçon de ce que j'avais préconisé

LE FIGARO. - Vous avez disparu pendant des mois. Mais votre retour dans l'espace public est tonitruant. Pourquoi cette colère ?
Jean NOUVEL. - Parce que je fais l'objet d'un « bashing » terrifiant. On dit que je suis indécrotable, que je n'ai aucun sens de l'argent, que le prix du chantier de la Philharmonie a doublé à cause de mes exigences. On raconte que je voulais faire des folies architecturales, des choix aberrants. Mais avec un autre architecte, la facture aurait été 5 %, plus chère ou 5 % moins chère. La vérité, c'est que le bâtiment n'est pas terminé et qu'aujourd'hui ce n'est pas un grand équipement digne de ce nom. S'il n'est pas achevé correctement, cela sera une honte pour la France. J'avais mis une certaine imagination et une étrangeté dans ce projet qui n'ont pas du tout été respectés. Ma réputation est en jeu, sans compter les conséquences pour ma structure, les Ateliers Jean Nouvel.

La Philharmonie a été inaugurée par le président de la République, au lendemain des attentats. Depuis, des concerts prestigieux y sont donnés et personne n'a semblé se plaindre de l'acoustique. N'avez-vous pas l'impression de gâcher la fête ?
Je ne me suis pas rendu à l'inauguration et ni en suis expliqué publiquement. A partir de septembre 2013, j'ai été écarté de la direction du chantier, et le maître d'ouvrage, en l'espace l'association créée par la Philharmonie, l'État et la Ville de Paris, a repris les choses en main, avec l'objectif de travailler

seul avec les entreprises. Les spectateurs apprécient la salle qui est belle et qui vous « prend » : mais ils ont bien remarqué que tout n'était pas achevé. Mes équipes ont établi une liste de 26 points de non-conformité, et j'ai émis au moins 10 000 réserves sur ce qui a été construit. Je renie l'exécution du bâtiment telle qu'elle a été faite, mais pas le bâtiment en lui-même ni la salle de concerts. Je ne peux pas cautionner ce qui a été décidé, c'est une contrefaçon de ce que j'avais préconisé.

Jean Nouvel : « On crée une génération de bâtiments sacrifiés »

L'architecte de la Philharmonie de Paris estime que de multiples malfaçons entachent cet édifice prestigieux mais en renvoie la responsabilité à l'État.

Vous êtes en conflit avec l'État sur ce chantier. Est-ce une position durable ?

Je regrette que Fleur Pellerin, la ministre de la Culture, ne se perçoive pas comme le ministre des architectes. Elle aurait dû demander les comptes de la Philharmonie. J'ai proposé que l'on nomme un médiateur, ce qui n'a pas été fait. De toute façon, je me battrais jusqu'au bout.

Croyez-vous que la France a encore les moyens de s'offrir des bâtiments aussi prestigieux ?

Tout n'est pas qu'une question d'argent. Il faut savoir quelle place on veut donner à l'architecte dans ces grands projets et de quelle manière il peut exercer ses responsabilités. En principe, il est indépendant des entreprises et c'est lui qui contrôle la dépense. Il y a une loi formidable en France relative à la maîtrise d'ouvrage publique, la loi MOP. Elle garantit la transparence de l'usage de l'argent public et permet à l'architecte d'être comptable du budget. L'association créée par la Philharmonie était censée apporter de la souplesse à un chantier complexe. Mais la conséquence, c'est que la loi MOP n'a pas été respectée et que la transparence n'est pas assurée : le budget de cette magnifique salle de musique est opaque. Qui connaît les vrais chiffres de l'investissement ? Qui sait combien coûteront les travaux supplémentaires, ainsi que les malfaçons ? Même les tutelles sont laissées dans l'ignorance des accords passés avec les entreprises. Quand on fait de mauvais choix au départ, en termes de matières ou d'exécution, on finit toujours par les payer à terme. C'est mon absence du chantier qui a créé un surcoût, pas ma présence.

Vous conduisez de grands chantiers à l'étranger, et notamment celui du Louvre Abu Dhabi. Est-ce plus confortable de travailler hors de France ?

Oui, bien souvent. Aux États-Unis, on est très pointilleux sur les prestations architecturales. Personne ne peut changer d'un coup de tête ce qui a été dessiné. Parfois cela pose d'autres problèmes, mais au moins nous sommes respectés. Globalement, l'Europe du Nord protège ses architectes, car ils sont vraiment considérés d'utilité publique. Dans les pays nordiques, on comprend leur dimension culturelle, la manière dont leur travail peut devenir une signature, un art de vivre de son temps, ainsi que le patrimoine de demain. En France, tout est figé par les règlements. Dans les villes, la plupart des quartiers sont monofonctionnels et les reconversions d'édifices, de plus en plus difficiles. On a fini par accepter la construction de la tour Triangle à Paris, mais après une polémique. Pourquoi ? Les tours sont une des possibilités de la mutation urbaine. En construire une ne veut pas dire que tout Paris sera vertical.

Si on écarte les architectes de la vie publique, à quoi ressembleront les grandes villes françaises dans vingt ans ?

La France est en train d'adopter un urbanisme simpliste. Or, le mot urban implique l'urbanité, donc le plaisir de vivre dans les lieux. Aujourd'hui quand on construit, on demande à l'architecte de travailler la façade. Le reste est confié à des ingénieurs, dont ce n'est pas le métier. Les architectes, qu'ils soient considérés comme grands ou pas d'ailleurs, sont déposés de leur force de proposition. Pour le Grand Paris, plusieurs cabinets avaient été consultés et impliqués au départ. Mais, *in fine*, on s'aperçoit que les pouvoirs publics veulent aller vite, se focaliser sur la construction de logements, construire moins cher à tout prix. Ils acceptent une mainmise des entreprises sur les chantiers, bien que ces derni-

LE FIGARO santé

LE FIGARO santé

N°5

MAL ET MAU - SEPTEMBRE 2015

Notre guide
Savoir bien se soigner avec les plantes

Sucre, sel et beurre
Le plaisir sans les dangers

Surpoids, hypertension, diabète, addiction

A comme **Addiction**
Comment réussir à se désaccoutumer du sucre ?

C comme **Cœur**
Quelles sont les doses dangereuses du sel ?

M comme **Margarines**
Faut-il vraiment s'en méfier ?